

(a) et (b) sont communs aux deux langues. Egalement commun est le fait que le genre des noms comportant un suffixe est presque toujours prévisible : p.ex. les noms terminés par *-heit* ou *-keit* sont féminins : *die Freiheit* 'la liberté', *die Ehrlichkeit* 'l'honnêteté', etc. Les diminutifs en *-chen* ou *-lein* sont neutres, même s'ils dénotent un être sexué : *das Röslein* 'la petite rose', *das Mädchen* 'la jeune fille'. Les noms allemands se fléchissent pour 2 nombres, singulier et pluriel, et 4 cas : nominatif (sujet), accusatif (objet direct), génitif (complément de nom) et datif (objet indirect). Les correspondances cas-fonction grammaticale sont approximatives et incomplètes. Ci-dessous les paradigmes pour *der Bruder*, *die Zeit* et *das Buch* :

	sg.	pl.	sg.	pl.	sg.	pl.
nom.	der Bruder	die Brüder	die Zeit	die Zeiten	das Buch	die Bücher
acc.	den Bruder	die Brüder	die Zeit	die Zeiten	das Buch	die Bücher
gén.	des Bruders	der Brüder	der Zeit	der Zeiten	des Buches	der Bücher
dat.	dem Bruder	den Brüdern	der Zeit	den Zeiten	dem Buch	den Büchern

Ce tableau montre que (a) la formation du pluriel est variée : umlaut seul pour *Bruder*, *-en* pour *Zeit*, umlaut + *-er* pour *Buch*, entre autres ; (b) sauf au génitif singulier et datif pluriel masculin et neutre, le cas n'est marqué que par l'article défini ; (c) la déclinaison la plus distinctive se rencontre au masculin singulier. Au féminin singulier, p.ex., nominatif et accusatif, de même que génitif et datif, se confondent. Concernant l'emploi des cas, on notera seulement que le génitif est considéré comme littéraire, et qu'on entend plus souvent *das Haus von meinem Bruder* 'la maison de mon père' que *das Haus meines Bruders* ou (« génitif saxon ») *Meines Bruders Haus* (cf. anglais *my brother's house*). (Mais, avec un nom propre, le génitif saxon *Karls Haus* 'la maison de Karl' est commun.) La tournure *Meinem Bruder sein Haus*, lit. 'A mon frère sa maison' est réputée dialectale (Bavière, Alsace, Suisse alémanique).

Dans le Groupe Nominal, l'adjectif précède le nom et varie selon le genre, le nombre, le cas et la détermination de celui-ci : cf. *der junge Bruder* 'le jeune frère', *dem jungen Bruder* 'au jeune frère', *ein junger Bruder* 'un jeune frère', *einem jungen Bruder* 'à un jeune frère', *das rote Buch* 'le livre rouge', *ein rotes Buch* 'un livre rouge', *mit neuem Mut* 'avec nouveau courage', etc. (Le dernier exemple montre que c'est l'adjectif qui marque le cas en l'absence de déterminant.) Les démonstratifs *dieser/diese/dieses* 'ce(tte)... ci, celui/celle-ci' et *jener/jene/jenes* 'ce(tte)... là, celui/celle-là' se déclinent comme l'article défini, les adjectifs possessifs comme l'article indéfini (voir ex. ci-essus). A la 3^e personne, l'adjectif possessif s'accorde, par son radical avec le Possesseur, et par sa terminaison avec le Possesum :

<i>(mein</i>	<i>Bruder)</i>	<i>sein</i>	<i>-e</i>	<i>Bücher</i>	'(mon frère) ses livres'
POSS.1S.-MS.NOM	frère.MS.NOM	POSS.3MS	-PL.NOM	livre.PL.NOM	
<i>(dein-e</i>	<i>Schwester)</i>	<i>ihr</i>	<i>-e</i>	<i>Bücher</i>	'(ta soeur) ses livres'
POSS.2S.-FS.NOM	soeur.FS.NOM	POSS.3FS	-PL.NOM	livre.PL.NOM	'(ta soeur) ses livres'.
[F = féminin ; M = masculin ; NOM = (cas) nominatif ; PL = pluriel ; POSS = possessif ; S = singulier]					

L'article indéfini *ein/eine/ein* a une forme négative *kein(e)*, analogue au français 'aucun(e)', mais d'emploi plus large : *Lisa hat keine Blumen gegossen* 'Lisa n'a pas arrosé de fleurs'. Les relatives suivent l'antécédent et sont introduites par un pronom en partie semblable à l'article défini, accordé en genre et nombre avec l'antécédent : *das Buch, das ich gestern gelesen habe* 'le livre que j'ai lu hier'. A noter *das Buch, dessen Titel ich vergessen habe* 'le livre dont j'ai oublié le titre'. L'ordre des mots est celui des propositions subordonnées, le nom relativisé en CG avec le pronom relatif (*dessen Titel*).

4. CONCLUSION

La grammaire allemande est une cathédrale, la présenter en quatre pages, une gageure. On espère en avoir donné une idée. La difficulté la plus immédiate pour un germanophone abordant le français (et vice-versa) est sûrement le genre des noms. L'emploi des temps en français peut aussi causer des problèmes, en particulier la distinction entre passé composé et imparfait, avec une tendance à employer le premier là où seul le second est acceptable (cf. l'exemple de la maison qui avait l'air affreuse). L'ordre des mots n'est pas un problème dans le sens allemand-français, vu que l'ordre dominant SVO du français existe en allemand. On peut toutefois s'attendre à des accès de 'J'ai ce livre (pas) lu' sur le modèle de *Ich habe dieses Buch (nicht) gelesen*.

REFERENCE halshs-01493370
2017

Logo LGIDF : Stanca SOARE
Représentation d'une œuvre de Max Beckmann, illustration empruntée
au site : <http://benjaminblovet.blogspot.fr/http://lesmaterialistes.com/>



LANGUES ET GRAMMAIRES
EN (ILE DE) FRANCE

ALAIN KIHM
CNRS - Université Paris-Diderot

L'ALLEMAND

[quelques contrastes pertinents pour l'acquisition du Français Langue Seconde par des locuteurs de l'allemand]



LGIDF

Le projet Langues et Grammaires en (Île-de) France propose :

- un **SITE INTERNET** (<http://lgidf.cnrs.fr/>) conçu par des linguistes, des didacticiens et des professionnels de l'Éducation nationale contenant des informations linguistiques sur diverses langues parlées en (Île-de) France, des descriptions scientifiques des propriétés graphiques, phonologiques et grammaticales, une histoire et un lexique traduits et enregistrés dans toutes les langues étudiées, des jeux linguistiques, des ressources bibliographiques pour chaque langue et des liens conduisant à d'autres sites pertinents
- des **FICHES LANGUES** qui présentent une description contrastive et les particularités spécifiques de chaque langue pour les professionnels francophones en charge de publics allophones
- des outils « **EN FRANÇAIS ET AILLEURS** » sur des thématiques du français, avec des activités pédagogiques « **REGARDONS NOS LANGUES** ».

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'allemand (*Deutsch*), langue germanique apparentée à l'anglais, au néerlandais et aux langues scandinaves, est la langue maternelle de quelque cent millions de personnes en Allemagne, Autriche, Belgique, France (Alsace-Moselle), Liechtenstein, Luxembourg et Suisse. Les aléas de l'histoire ont en outre laissé des îlots de germanophonie au Brésil, aux États-Unis, en Namibie, en Pologne et en Roumanie. L'allemand a longtemps servi de langue véhiculaire en Europe centrale, rôle qu'il ne remplit plus guère depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. La diversité dialectale est grande et toujours vivace, à la différence du français. L'intercompréhension entre les divers dialectes peut être nulle, p.ex. entre le Plattdeutsch du Nord et le Schwyzertütsch de la Suisse alémanique. L'allemand standard, fondé sur les dialectes centraux (Westphalie, Rhénanie-Palatinat), sert de langue de communication générale. C'est lui qui est sommairement décrit dans cette fiche. L'allemand est une grande langue de culture. On n'en finirait pas d'énumérer les écrivains, les poètes et les philosophes qui l'ont illustré.

ÉLÉMENTS DE PHONOLOGIE

L'allemand *a*, chez les Français, la mauvaise réputation d'être une langue « gutturale », désagréable à l'oreille. Cette impression s'est probablement en partie forgée pendant les 80 années (1870-1945) de relations guerrières entre les deux pays. Elle n'en repose pas moins sur quelques traits réels. Ainsi, alors qu'en français les mots se lient les uns aux autres dans l'énoncé, avec une prosodie continue, ils sont plus nettement séparés en allemand, où la récurrence des accents d'intensité et des coups de glotte peut donner une impression de staccato. Le phonème /x/ (<ch> comme dans *Achtung!* 'attention!'), assez fréquent, contribue aussi à cette apparente dureté. Pour diverses raisons, la distinction entre consonnes sonores (p.ex. /b/) et consonnes sourdes (p.ex. /p/) est moins nette en allemand qu'en français (cf. l'accent alsacien caricatural).

ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE

1. L'ordre des mots

C'est l'un des caractères qui distinguent le plus l'allemand du français (et de la plupart des langues d'Europe). Le sujet est complexe. La description la plus parlante consiste à analyser la phrase allemande comme une succession de « champs », chacun affecté à un type d'élément particulier. On distingue les phrases principales ou indépendantes des subordonnées. Les premières sont régies par trois principes : (a) le verbe fini (ni infinitif, ni participe) occupe le deuxième champ; (b) tout verbe non-fini (infinitif ou participe) occupe le dernier champ ; (c) sauf cas particulier, le sujet précède le(s) complément(s). Soit la phrase *Lisa giesst die Blumen* 'Lisa arrose les fleurs'. On la représente ainsi :

CHAMP GAUCHE (CG)	VERBE FINI (VF)	MILIEU (M)	CHAMP DROIT (CD)
<i>Lisa</i>	<i>giesst</i>	<i>die Blumen</i>	

Soit maintenant *Lisa hat die Blumen gegossen* 'Lisa a arrosé les fleurs' et *Lisa wird die Blumen giessen* 'Lisa arrosera les fleurs' :

CG	VF	M	CD
<i>Lisa</i>	<i>hat</i>	<i>die Blumen</i>	<i>gegossen</i>
<i>Lisa</i>	<i>wird</i>	<i>die Blumen</i>	<i>giessen</i>

Le verbe fini — à présent l'auxiliaire — reste en VF tandis que le participe ou l'infinitif occupe CD. Dans nos trois exemples, le sujet *Lisa* vient en tête. Ce n'est pas forcément le cas : cf. *Die Blumen hat Lisa gegossen* 'Ce sont les fleurs que Lisa a arrosées' :

CG	VF	M	CD
<i>die Blumen</i>	<i>hat</i>	<i>Lisa</i>	<i>gegossen</i>

Le complément *die Blumen*, mis en relief, occupe CG. Le verbe fini *hat* 'a' doit lui succéder (cf. [a]). Du coup le sujet se retrouve en M. On appelle cela l'inversion, obligatoire dès que le sujet n'est pas le premier mot de la phrase. (Mais un certain nombre de mots, en particulier les conjonctions de coordination comme *aber* 'mais', *denn* 'car', etc. ne la déclenchent pas.)

Les phrases subordonnées sont également régies par trois principes : (a) le verbe (simple ou composé) occupe CD (verbe final, rejet) ; (b) en cas de verbe composé, l'auxiliaire suit le participe ou l'infinitif ; (c) sauf mise en relief, le sujet précède le(s) complément(s). Soit (*Ich glaube*,) *dass Lisa die Blumen giessen wird* (*morgen Abend wahrscheinlich*) '(Je crois) que Lisa arrosera les fleurs (demain soir probablement)' :

CG	M	CD	VF
<i>dass</i>	<i>Lisa die Blumen</i>	<i>giessen wird</i>	<i>(morgen Abend wahrscheinlich)</i>

La conjonction de subordination *dass* 'que' occupe CG ; le sujet est en M devant le complément. On voit aussi la présence possible d'un champ final (F) pouvant contenir diverses expressions complexes ajoutées comme « après coup ».

La négation est *nicht*, qui suit le(s) complément(s), mais précède le verbe non-fini, lorsqu'elle porte sur

le prédicat : *Lisa giesst die Blumen nicht* 'Lisa n'arrose pas les fleurs', *Lisa hat die Blumen nicht gegossen* 'Lisa n'a pas arrosé les fleurs', *Ich glaube, dass Lisa die Blumen nicht giessen wird* 'Je crois que Lisa n'arrosera pas les fleurs'. *Nicht* apparaît donc en CD.

Naturellement, certains champs peuvent rester inoccupés: p.ex., dans *Wer kommt?* 'Qui vient?' et (*Ich weiss nicht*,) *wer kommt* '(Je ne sais pas) qui vient', l'interrogatif est en CG, le verbe fini en VF ou en CD, M est vide.

2. Le verbe (V)

Il existe deux groupes de verbes en allemand, les faibles et les forts, qui se distinguent par la formation du préterit et du participe. Voir ci-dessous les paradigmes de *holen* 'aller chercher', faible, et de *singen* 'chanter', fort, à l'indicatif:

	Présent		Prétérit		Participe
	<i>singulier</i>	<i>pluriel</i>	<i>singulier</i>	<i>pluriel</i>	
1	ich hole	wir holen	ich holte	wir holten	geholt
2	du holst	ihr holt	du holtest	ihr holtet	
3	er/sie/es holt	sie holen	er/sie/es holte	sie holten	

	Présent		Prétérit		Participe
	<i>singulier</i>	<i>pluriel</i>	<i>singulier</i>	<i>pluriel</i>	
1	ich singe	wir singen	ich sang	wir sangen	gesungen
2	du singst	ihr singt	du sangst	ihr sangt	
3	er/sie/es singt	sie singen	er/sie/es sang	sie sangen	

Singen représente un type de V fort. Il en est bien d'autres : cf. *giessen* / *goss* / *gegossen*, *gehen* / *ging* / *gegangen* 'aller', *brechen* / *brach* / *gebrochen* 'casser', etc. *Sein* 'être' est, comme il se doit, très irrégulier :

	Présent		Prétérit		Participe
	<i>singulier</i>	<i>pluriel</i>	<i>singulier</i>	<i>pluriel</i>	
1	ich bin	wir sind	ich war	wir waren	gewesen
2	du bist	ihr seid	du warst	ihr wart	
3	er/sie/es ist	sie sind	er/sie/es war	sie waren	

Le subjonctif des verbes faibles est identique à l'indicatif, sauf aux 2^e pers. singulier et pluriel et à la 3^e pers. singulier : cf. (*dass*) *du holest* '(que) tu ailles chercher', (*dass*) *ihr holet*, (*dass*) *sie hole*). De même pour les verbes forts au subjonctif présent ([*dass*] *du singest* 'que tu chantes'). Au subjonctif prétérit les verbes forts prennent un /ə/ final au singulier et modifient la voyelle (umlaut) si possible : cf. *wenn ich sänge* 'si je chantais' (lit. 'chantasse'). Le subjonctif de *sein* est (*dass*) *ich sei*, (*dass*) *du seiest*, etc. Comme on le voit, les emplois du subjonctif allemand diffèrent sensiblement de ceux du subjonctif français.

Le verbe allemand se fléchit donc pour le temps, le mode, la personne et le nombre, comme le verbe français. Les pronoms sujets sont généralement obligatoires. La 3^e personne du pluriel sert de forme de politesse et le pronom s'écrit alors avec une majuscule : *Sie singen* 'vous chantez'. La flexion est régulière, sauf pour les verbes forts dont il faut mémoriser le prétérit et le participe. Ce dernier est caractérisé par le préfixe *ge-*, sauf si le verbe comporte un préfixe inséparable : p.ex. *überlegen* au sens de 'réfléchir à' fait *überlegt* — mais au sens concret de 'poser sur', il fait *übergelegt* (cf. *sie überlegt* 'elle réfléchit' vs. *sie legt über* 'elle pose sur') — ou bien est un emprunt en *-ieren* (p.ex. *komponieren* 'composer', *komponiert* 'composé'). Il y a aussi un gérondif, p.ex. *giessend* 'en arrosant', *singend* 'en chantant', etc. et un impératif, p.ex. *giess!* 'arrose!', *sing!* 'chante!', etc. Les autres temps sont périphrastiques : *sie wird singen* 'elle chantera', *sie würde singen* 'elle chanterait', *sie hat gesungen* 'elle a chanté', *sie ist gekommen* 'elle est venue'. On emploie *haben* 'avoir' ou *sein* 'être' à peu près dans les mêmes conditions qu'en français — mais *sein* se conjugue avec lui-même : *ich bin gewesen*, lit. 'je suis été'. Au passif, l'auxiliaire est *werden* 'devenir' suivi du participe : *Die Hymne wurde (von der Menge) gesungen* 'L'hymne a été chanté (par la foule)'.

L'emploi des temps est une autre source de différences entre allemand et français. Notons seulement que le prétérit, à l'instar du passé simple français, s'emploie peu au sud de l'Allemagne, où il est le plus souvent remplacé par le passé composé. Celui-ci occupe toutefois un domaine plus large que son équivalent français, car il empêche sur le domaine de l'imparfait ('je buvais') que l'allemand ne distingue pas du passé ponctuel ('je bus' ou 'j'ai bu') : cf. *Das Haus hat schrecklich ausgesehen* 'La maison avait (lit. 'a eu') l'air affreux'. De même, le futur est souvent remplacé par le présent : *Ich komme morgen* 'Je viens demain' plutôt que *Ich werde morgen kommen* 'Je viendrai demain'.

3. Le nom (N) et le groupe nominal (GN)

Les noms allemands se répartissent entre trois genres : masculin (*der Tisch* 'la table', *der Bruder* 'le frère'), féminin (*die Zeit* 'le temps', *die Schwester* 'la sœur') et neutre (*das Buch* 'le livre'). Le genre en allemand est donc (a) arbitraire pour les noms dénotant des entités asexuées ; (b) seulement marqué par le déterminant pour les noms simples ; (c) souvent différent de celui du nom français équivalent. Les traits